

Introduction

Le XVIII^e siècle éclairé est, selon Georges Gusdorf, un « siècle sans mal », au sein duquel l'individu « épouse son époque¹ », contrairement au XIX^e siècle qui serait né sous les auspices d'un malaise consacré par l'expression de « mal du siècle » et caractérisé par le sentiment d'un décalage radical entre l'« homme » et son époque. Cette expression se popularise sous la plume des critiques au point de constituer un *topos* venant désigner le Romantisme et le tourment des héros marginaux et inassimilables. Caractéristique de la jeunesse, le « mal du siècle » est également soupçonné d'abriter l'imposture et il marque toute une génération. Celle qui, pour George Sand, rassemble les admirateurs de l'« immortel ami² » Rousseau, qui ont été « remplis³ », habités par les *Confessions* et retirent de cet attachement le « sentiment commun d'appartenir à un groupe⁴ ». En mettant l'accent sur une sensibilité commune, George Sand qui utilise un « nous » fédérateur pour désigner cette génération, définit à sa manière la génération romantique qui naît aux lendemains de la Révolution. Mais cette sensibilité a aussi d'autres points d'ancrage, et le *Génie du christianisme* est tout aussi fondateur en ce qu'il marque la conversion de l'homme sensible – de celui pour qui le sentiment est « par essence, la mesure d'un manque⁵ » – à la négativité. Comment ce mal du siècle se traduit aussi en un « mal du sexe » ? Du fait de la force du marquage de la différence sexuelle et de la « peur de l'indifférenciation⁶ » qui en est l'envers, le XIX^e siècle est aussi celui d'un « malaise » qui grève les identités. Qu'est-ce qui fait symptôme dans l'être sexué de l'âge romantique, dans ce premier XIX^e siècle qui rêve d'union

1. Georges GUSDORF, *Le Romantisme*, t. 2, *L'Homme et la nature*, Paris, Payot, 1993, p. 117.

2. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, préface de George Sand, Paris, Charpentier 1847, p. 2.

3. *Ibid.*

4. Pour Jean-Claude Caron, la pertinence de l'emploi de ce terme repose précisément dans ce sentiment voir : Jean-Claude CARON, *Génération romantiques, les étudiants de Paris et le quartier latin, 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 18. Alan B. Spitzer a également contribué à conceptualiser la « génération de 1820 » en lui adjoignant une dimension sociale, considérant qu'elle tenait autant de la communauté d'âge que d'une origine, d'un milieu communs, Alan B. SPITZER, *The French Generation of 1820*, New Jersey, Princeton University Press, 1987, 352 p.

5. Paul BÉNICHOU, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Gallimard, 1996, p. 146.

6. Michelle PERROT, « Identité, égalité, différence », *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 398.

primitive des sexes alors même que leur radicale opposition se voit confirmée?

À partir du XVIII^e siècle, le discours médical identifie hommes et femmes à leurs sexes biologiques conçus en termes d'opposition, ce qui est alors synonyme pour ces dernières d'un enfermement dans leur corps, polarisé autour de la matrice⁷. La différence des sexes, naturalisée, est érigée en système et la femme est soumise au regard scrutateur des médecins qui entendent en déchiffrer l'essence⁸. Le Code civil de 1804 entérine cette pensée de la différence en proclamant la toute-puissance paternelle et l'infériorité des femmes qui passent de l'autorité du père à celle du mari. La théorie des sphères associant les femmes au privé, et les hommes au public parachève cette structure binaire qui pose la relation des sexes non seulement en termes de dualité, mais aussi en termes de hiérarchie. Ce partage des espaces est à l'origine de la production de la loi « de la séparation des deux sexes » qui, selon Fichte, dicte les attributs du masculin comme du féminin⁹. Mais cette binarité traditionnelle¹⁰ qui fonde la domination masculine et son envers – la soumission féminine –, oblitère pour partie la réalité complexe des liens qui se tissent entre les sexes et les situations qui court-circuitent à la fois le pouvoir des hommes¹¹ et la dichotomie des sphères¹².

Faire l'histoire des modalités du devenir homme et du devenir femme dans le premier XIX^e siècle, c'est partir de la pensée de la différence des sexes

7. Voir Thomas LAQUEUR, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Seuil, 1992, p. 176 et suiv.

8. Voir Yvonne KNIBIEHLER et Catherine FOUQUET, *La Femme et les médecins*, Paris, Hachette, 1983, p. 89 et suiv., notamment.

9. Geneviève FRAISSE, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998, p. 73.

10. Geneviève Fraisse indique que cette binarité ancienne qui peut se décliner à l'infini est héritée de la cosmologie et de l'ontologie. L'opposition entre raison et passion est au fondement de ce système, *La Différence des sexes*, Paris, PUF, 1997, p. 62.

11. Cécile DAUPHIN, Arlette FARGE, Geneviève FRAISSE, Christiane KLAPISH-ZUBER, Rose-Marie LAGRAVE, Michelle PERROT, Pierrette PÉZSERT, Yannick RIPA, Pauline SCHMITT-PANTEL, Danièle VOLDMAN, « Women's Culture and Women's power: Issues in French Women's History », Karen OFFEN, Ruth ROACH PIERSON et Jane RENDALL (dir.), *Writing Women's History*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1991, p. 111. Les auteures citent à ce propos par exemple les travaux de Martine Segalen ayant mis en lumière la complexité des rapports de sexes et leur complémentarité dans la société rurale du XIX^e siècle, où ce sont, conjointement, le pouvoir masculin et la puissance des femmes qui structurent symboliquement l'espace, le travail, le couple et la sexualité. Cette complémentarité, rappellent les auteures, est cependant un concept ambigu au sens où une acception trop large et imprudente pourrait contribuer à effacer la dimension conflictuelle et politique qui sous-tend les rapports de sexes (p. 111-112). Voir aussi Michelle PERROT, « Pouvoir des hommes, puissance des femmes », *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 221 : « Les femmes du XIX^e siècle – et sans doute de tous les temps – n'ont pas été seulement des victimes et des sujets passifs. En utilisant les espaces et les tâches qui leur étaient laissés ou confiés, elles ont parfois élaboré des contre-pouvoirs qui pouvaient subvertir les rôles apparents. » Voir aussi Anne-Marie SOHN, « L'Émancipation féminine entre les sphères privée et publique », EPHESIA, *Les Enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 177-181.

12. Michelle PERROT rappelle ainsi que « tout le public n'est pas masculin ni le privé, féminin » « Pouvoir des hommes, puissance des femmes », in « Pouvoir des hommes, puissance des femmes », op. cit., p. 218.

et de sa « pauvreté » – l'homme s'inscrivant du côté de la force, de la culture, de l'action et la femme du côté du cœur, du sentiment et de la faiblesse¹³ –, pour observer la manière dont elle s'exhibe, dont elle peut être intériorisée, et tenter d'être attentifs, au niveau individuel, à ce qui fait trembler, vaciller cette dichotomie.

L'« âge romantique », qui désigne la période qui éclot à l'aube de l'Empire avec le *Génie du christianisme* et *René*, et s'achève sous le Second Empire, est celui de la « connaissance de soi », d'une quête de soi dont les modalités changent après 1870, l'épanchement romantique cédant la place à une introspection plus « psycho-sociologique », confinant davantage à l'expertise¹⁴. Ce sondage de l'âme auquel les adeptes de Rousseau se livrent est une voie privilégiée d'accès à cette représentation de l'être sexué et aux interrogations qui l'habitent. Les correspondances amoureuses, les journaux intimes en sont les réceptacles et s'y déploient les stratégies individuelles, les aménagements singuliers dont chacun use pour se conformer, ou s'éloigner des normes édictées en ce domaine par la société. La manière de se confier, le style emprunté comme le contenu de la confession sont largement tributaires des lectures qui sont faites et des modèles que propose la littérature. À cet égard, si le succès de certains auteurs, comme Sophie Cottin, Eugène Sue, ou Walter Scott, témoigne de la popularité du courant romantique¹⁵, il ne faut pas sous-estimer le poids de la culture classique, qui contribue également à forger les représentations des individus, tout comme l'importance des ouvrages moraux, d'éducation, qui sont aussi les courroies de transmission des normes sexuées.

Étudier comment s'incarnent l'homme et la femme dans les discours normatifs et dans leurs écrits intimes revient ainsi à envisager une histoire culturelle¹⁶ de l'intime, des sensibilités. Cette histoire des sensibilités, selon Alain Corbin, doit reposer sur l'historicité des modalités d'écoute de soi, de l'usage des sens, du désir mais aussi de la répulsion¹⁷, ce qui ne peut se faire qu'à partir de l'étude des normes et des valeurs partagées¹⁸. Soucieuse de mettre en évidence les « systèmes d'appréciation qui furent ceux des contemporains », cette histoire s'attache aux représentations comme aux

13. *Id.*, p. 217.

14. John E. JACKSON, Juan RIGOLI, Daniel SANGSUE, *Être et se connaître au XIX^e siècle*, Genève, Métropolis, 2006, préface d'Alain CORBIN, p. 28.

15. Voir Martin LYONS, *Reading Culture and Writing Practices in Nineteenth Century France, 1815-1850*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 30 et suiv.

16. Il s'agit ainsi, avec Roger CHARTIER, de considérer que l'histoire culturelle est celle des « appropriations », soit « une histoire sociale des usages et des interprétations rapportés à leurs déterminations fondamentales et inscrits dans les pratiques spécifiques qui les produisent. Voir Philippe POIRRIER, « L'Histoire culturelle en France. Une histoire sociale des représentations », dans Philippe POIRRIER (dir.), *L'Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie?*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2008, p. 31.

17. Alain CORBIN, « Le Vertige des foisonnements. Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39: 1, janvier-mars 1992, p. 122 (p. 103-126).

18. *Ibid.*

émotions et suit alors les itinéraires singuliers d'individus dont les « modalités de construction personnelle et sensible du monde » sont guettés, à partir du langage¹⁹. C'est par le biais de ces singularités que s'approchent les écarts à la norme et les stratégies de résistance, d'opposition, inventées par les individus pour y faire face²⁰.

La fabrique des hommes et des femmes à l'époque romantique suppose ainsi un aller-retour entre les sources normatives, les sources intimes et les sources littéraires. D'une part parce que l'univers des prescriptions édictées par la littérature grise fournit des énoncés dont la force discursive²¹ induit la production d'un « standard » et d'un référent, tandis que l'univers romanesque prescrit un contre-modèle également investi. L'écrit intime fait la synthèse de ces normes concurrentes, atteste leur appropriation, leur négation, l'identité sociale des sujets dépendant des « rapports de force symboliques » qui se jouent entre les différents discours²².

Comment les représentations des rôles sociaux de sexes sont-elles reçues par la génération romantique et comment s'articulent-elles au réel des pratiques? La partition des rôles sociaux de sexes qui semble remise en cause dans le discours romantique a-t-elle un écho seulement stylistique, amplifié par la déformation de l'écriture de soi qui conduit à écrire *à la manière de* et à imiter les auteurs qui font vibrer, ou bien dénote-t-elle un véritable malaise? La crise de la masculinité, consécutive d'un brouillage des genres perceptible à la fin de ce long XIX^e siècle, émerge aux lendemains de la Révolution française. Plus qu'une crise de la masculinité, une crise des genres à l'aube du XIX^e siècle? La proposition souffre du *topos* du mal du siècle et semble décrédibilisée d'emblée dès lors qu'on lui associe ses figures célèbres: le jeune impuissant et la muse idéalisée. Effet de trompe-l'œil: le premier n'est-il pas, derrière la posture de la faiblesse, un brillant étudiant qui accumule les conquêtes? Et la seconde? Comment supposer un bougé du côté de ces figures exaltées pour être réduites au silence? Malgré ces préventions, à partir des écrits normatifs, des modèles proposés par les romans et des écrits intimes, comment hommes et femmes s'approprient les prescriptions de genre? À quels modèles culturels ces normes de genre empruntent-elles? Partant, c'est considérer que le processus de sexualité est inscrit dans un contexte social, historique dont le « mal du siècle » n'est qu'une forme qu'il convient de tenter de déchiffrer en allant au-delà de la pensée de la différence des sexes qui incite à la réification des identités et est impropre au saisissement de la labilité des postures sexuées. L'identité

19. Anne-Emmanuelle DEMARTINI, Dominique KALIFA (dir.), *Imaginaire et sensibilité au XIX^e siècle, études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, p. 6.

20. *Ibid.*

21. Nous empruntons cette expression à Roger Chartier qui mesure avec elle la capacité du discours à produire de la réalité. Par là, il élabore une théorisation qui lie représentations et réalité. *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 78.

22. *Id.*, p. 12.

masculine est ainsi teintée d'ambivalence : les codes sociaux masculins qui imposent la soumission à une certaine forme de virilité n'excluent pas la lecture avide et clandestine d'ouvrages romantiques qui conduisent les jeunes hommes à répudier intimement les valeurs auxquelles ils souscrivent en société²³. Cette grivoiserie, qui fait pendant au modèle romantique, est le corollaire du maintien d'une violence avec laquelle les garçons sont aux prises dès le collège²⁴. Il est possible de traquer ces signes d'allégeance de la jeunesse à la virilité, qui s'instituent comme marqueurs de cette identité²⁵, mais quel statut donner à la souffrance que les jeunes gens ont pu manifester ?

Ces plaintes, qui ont tôt fait de se porter précisément sur l'être sexué et son mystère, nous semblent à prendre avec d'autant plus au sérieux qu'elles viennent dire que la sexualité rencontre toujours des ratés, alors que les archives policières, judiciaires, en mettant l'accent sur les manifestations de la virilité, tendent à gommer cette difficulté inhérente à l'apprentissage des rôles sociaux de sexes. La plainte protéiforme qui a envahi la littérature et les journaux intimes des deux sexes pourrait alors témoigner d'un difficile remaniement des identités aux lendemains de la Révolution française et des guerres de l'Empire qui ont considérablement travaillé à exacerber l'antagonisme des sexes et à fixer les attributs canoniques de chacun en insistant sur la binarité force/faiblesse, virilité/sensibilité²⁶. L'ouverture proposée par la fiction romanesque semble ainsi récupérée parce qu'elle permet de contourner cette dichotomie qui fait office de référence absolue de l'organisation de la société et tourne à l'obsession.

Le simplisme de cet antagonisme de sexe, la biologisation du genre et la pensée binaire contribueraient ainsi à provoquer la cristallisation des inquiétudes des individus qui comprendraient que la réussite sociale et professionnelle promue par la bourgeoisie conquérante repose sur l'intériorisation de ces discours sur les identités de genre. Dès lors, ils profiteraient de la mode de la quête de soi pour scruter en eux ce qui est conforme et ce qui l'est moins, traquant le moindre signe de déviance, et positivant, avec les codes romantiques, ce qui est « renié » par la classe sociale à laquelle ils sont voués à s'intégrer. Il ne s'agit donc pas de lire les manifestations de cette sympathie des lecteurs comme des signes d'une contagion massive témoignant du

23. Voir à cet égard Gabrielle HOUBRE, « Les Lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIX^e siècle », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, « Le Temps et les historiens », 2002, n° 25, p. 263 : elle indique ainsi que l'identité masculine tient autant de la grivoiserie que du romantisme.

24. Jean-Claude CARON, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris, 1999, p. 21.

25. Anne-Marie SOHN, « Sois un homme ! », *la construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009, 456 p.

26. Norbert ÉLIAS voyait également dans l'émergence du modèle romantique une réaction à la curialisation et à l'intériorisation des affects, à leur refoulement. *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 18 et suiv.

pouvoir de nuisance de la littérature. Mais plutôt d'interpréter cette réappropriation des codes romantiques comme une manière de dire la difficulté à répondre aux injonctions pesantes de la société et d'en analyser la dimension qui a trait au genre, et plus spécifiquement à la question de la sexuation²⁷.

Dans cette investigation, les expressions de genre, identités sexuées, de sexuation, couramment utilisées doivent être explicitées et contextualisées. Pour la première, nous suivons la définition de Nicole-Claude Mathieu, en y adjoignant des limites²⁸. La sociologue en vient à discerner trois modes de « conceptualisation du rapport entre sexe et genre » – identité de sexe, sexuelle, sexuée –. Le terme d'identité corrélé à la donnée de sexe, sexuelle ou sexuée est, selon Nicole-Claude Mathieu, employé pour rendre compte de la manière dont l'individu se représente et se reconnaît dans son être sexué. Nous préférons la formule d'identité sexuée à celle d'identité sexuelle ou d'identité de sexe parce qu'elle suppose la construction sociale du sexe, autrement dit du genre, comme prépondérante sur le sexe²⁹. Pour la sociologue, cette identité sexuée est néanmoins plus rigide que l'expression d'identité de sexe qui est la seule à permettre de sortir de la bicatégorisation de sexe. Je ne suivrai pas l'auteure dans cette voie – qui participe de la critique du genre et de la dénaturalisation du sexe – car autant l'expression d'identité de genre me semble permettre d'inscrire le processus de sexuation dans la socialisation, autant l'expression « identité de sexe » me semble ambiguë et sous-entendre précisément le contraire³⁰ : un alignement naturaliste de l'identité personnelle sur la donnée biologique, le concept de genre étant précisément là pour venir indiquer ce que la notion de sexe ne peut, à elle seule, décrire. Le terme d'identité de genre, qui renvoie au sexe psychologique et social, selon le psychanalyste Robert Stoller³¹ est également employé par Gayle Rubin³². Quant à l'identité sexuelle qui, selon Nicole Claude-Mathieu, induit la primauté du biologique sur le social, du sexe sur le genre, le concept sera utilisé et pris dans une autre acception. Il

27. Le titre choisi par Anne-Marie Sohn pour son récent ouvrage : *Sois un homme!*, témoigne de cet ordre implicite qui régit la masculinité : Anne-Marie SOHN, *Sois un homme!*, *op. cit.*

28. Nicole-Claude MATHIEU, *L'Anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté Femmes, 1991, p. 230 et suiv.

29. *Id.*, p. 239.

30. Même si récemment le débat s'est déplacé et ne porte plus spécifiquement entre sexe et genre, le premier terme recouvrant la nature, là où le second recouvrirait la culture : la critique radicale, avec Judith Butler notamment, contribuant à dénaturer le sexe, et l'opposition s'étant déplacée sur le couple genre / sexualité, cette dernière n'étant pas recouverte par le genre. Voir Éric FASSIN, « Le Genre aux États-Unis », in Christine BARD, Christian BAUDELLOT, Jeanne MOSSUZ-LAVEAU, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 36.

31. Robert STOLLER, *Masculin ou féminin?*, Paris, PUF, 1989, 362 p.

32. Gayle RUBIN, « The Traffic in women. Notes on the Political Economy of Sex », Rayna REITER (dir.), *Toward an anthropology of women*, Monthly Review Press, 1975, p. 129. Elle fait de l'identité de genre. Voir aussi Gayle RUBIN, Judith BUTLER, *Marché au sexe*, Paris, Epel, 2001, p. 16 : Judith Butler suggère même que le terme d'identité de genre serait peut-être préférable à celui de genre.

sera pour nous synonyme d'orientation sexuelle et ainsi corrélé à la sexualité et non au processus de sexuation.

Néanmoins, les identités de genre, comme les identités sexuées, expressions commodes, peuvent être critiquées dans un contexte de remise en cause de recours abusif au concept d'identité qui stipule la fluidité, la supériorité du construit sur le donné et dissimule péniblement, sa tendance à l'essentialisation³³. Ensuite parce que l'approche par les identités masculines et féminines aurait tendance, soit à minorer, soit à surestimer la domination masculine³⁴.

La différence entre nature et culture recouverte par l'opposition entre sexe et genre, apparaît en 1972 avec Ann Oakley³⁵ et est reprise en 1975 par Natalie Zemon Davis qui appelle à une nouvelle phase de l'histoire ayant pour objectif de comprendre la signification du genre à travers l'histoire³⁶. Christine Delphy déplore cependant que l'analyse du genre se fasse toujours à l'aune des sexes et elle plaide pour une dissociation et pour la reconnaissance de l'antériorité du genre sur le sexe, qui serait alors réduit au rang de marqueur de la division sociale³⁷. C'est aussi ce que propose Joan Scott, dont la définition du genre induit également l'analyse des rapports de pouvoir inhérents aux rapports de sexe³⁸. C'est suivant ses propositions que nous utiliserons ce concept. L'expression de « différence des sexes », proposée par Geneviève Fraisse, sera quant à elle largement utilisée en contrepoint pour faire référence aux catégories de pensée des acteurs qui usent de cette expression. Enfin, Les termes d'*homme* et de *femme*, lorsqu'ils sont utilisés, ne renvoient alors qu'à des constructions « subjectives » et forcément « fictives³⁹ ». Malgré les critiques dont le genre a pu être l'objet⁴⁰, ce terme, s'il souffre d'imprécision dès lors qu'il nie toute opposition d'âge, de classe, comme les disparités de contextes, a le mérite de la commodité et garde toute sa valeur, notamment lorsqu'il est mis en relation avec la sexualité et ensuite parce qu'il présente l'avantage de signifier les rapports de pouvoirs, contrairement à la « différence des sexes », qui participe de leur naturalisation⁴¹.

33. Rogers BRUBACKER, « Au-delà de l'identité », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 2001, 3, n° 139, p. 66.

34. François de SINGLY, « Construction des identités féminines et masculines », Ephesia, *Les Enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 115.

35. Ann OAKLEY, *Sex, Gender and society*, Maurice Temple Smith Ltd., 1972, 220 p.

36. Natalie ZEMON-DAVIS, « Women's History in Transition: The European Case », *Feminist Studies*, 3, 1975-1976, p. 90.

37. Christine DELPHY, « Penser le genre: Quels problèmes? », dans Marie-Claude Hurtig, Michèle KAIL, Hélène ROUCH (dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 1991, p. 92-94.

38. Joan SCOTT, « Genre: une catégorie utile d'analyse socio-historique », *Les Cahiers du GRIF* n° 37-38, 1988, p. 141.

39. *Id.*, p. 137.

40. Le genre, trop utilisé aurait perdu sa raison d'être: voir Éric FASSIN, « Le Genre aux États-Unis », *op. cit.*, p. 40.

41. *Id.*, p. 41.